POLITIQUE FAMILIALE VILLE DE MONTRÉAL

PLAN D'ACTION LOCAL FAMILLE 2008 - 2010

ARRONDISSEMENT
D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE
2008-2010

AVRIL 2007 ÉNONCÉ DE LA VISION ET DES VALEURS DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE FAMILLE

- ADAPTER LE MODE DE GESTION MUNICIPALE AU RÉFLEXE «PENSER ET AGIR FAMILLE»
- ➤ INTENSIFIER LES SERVICES MIS EN PLACE POUR LES JEUNES FAMILLES ET LES FAMILLES À FAIBLE REVENU AINSI QUE LES RESSOURCES DESTINÉES AUX JEUNES (RÉF. CDEC, 2001)
- TRAVAILLER À DÉVELOPPER UNE VIE DE QUARTIER AFIN DE FAVORISER L'ENRACINEMENT DES FAMILLES ET L'ENGAGEMENT DES PARENTS, DE MÊME QU'EN AMÉLIORANT LES CONDITIONS DE VIE DES MEMBRES DE LA FAMILLE (logement, sécurité, services de proximité, projets d'aménagement, etc.)
- DÉVELOPPER LA FONCTION DE VIGIE, QUI VISE À OBSERVER LES GRANDES TENDANCES SOCIALES ET À MESURER LEURS EFFETS SUR LES FAMILLES ET LA DEMANDE DE SERVICES
- > FAVORISER LES RAPPROCHEMENTS ENTRE LES FAMILLES
- > ENCOURAGER LES RELATIONS ENTRE LES GÉNÉRATIONS

1. SOMMAIRE DE LA PROPOSITION

1.1 Cible famille – arrondissement

	Familles	Cibles de l'arre	ondissement	
	Tendance		Fami	lles
2006	6 2012 2025		2012	2025

1.2 Clientèles principalement visées

	Familles de		Jeunes avec		Familles immigrantes
X	l'arrondissement	X	projet famille	X	établies oui ou non
			J		dans l'arrondissement

1.3 Atouts stratégiques de l'arrondissement

- développement économique (promenade Fleury, Marché central)
- plus de 70 espaces verts dont 3 parcs-nature et 34 parcs dotés d'équipements sportifs;
- pistes cyclables;
- parc immobilier diversifié;
- promenade Fleury;
- localisation géographique et aménagement;
- institutions de qualité;
- bonne représentation de tous les types de familles;
- développement durable (secteur Chabanel, secteur Grenet (RUI).

1.4 Actions majeures (5) proposées pour 2008-2010

- ajustement de la tarification des activités organisées par l'arrondissement;
- adaptation des équipements et des édifices de l'arrondissement aux besoins des familles;
- mise en place de critères qui favorisent le logement pour les familles;
- création d'espaces de stationnement réservés aux femmes enceintes et aux parents accompagnés d'enfants;
- lancement d'une large démarche d'animation et de réflexion en collaboration avec les organismes du milieu.

1.5 Les organismes partenaires impliqués en 2008-2010

ORGANISME / ARRONDISSEMENT (Ville)	REPRÉSENTANT (E)
Centre des jeunes St-Sulpice	Martial Rousseau
Maison de la visite	Fannie Deslauriers
Table de concertation famille et petite	Halima Mostefaoui
enfance et	
Maison des parents Bordeaux-Cartierville	
Initiative 1,2,3 Go	Francine Goyette
Réseau Nord	Patrice Bonneau
CSSSAMN	Sylvain Demers
	Lucie Séguin
CSSS B/C St-Laurent	Johanne Cournoyer
	Danielle Thériault
PDQ 10	Jean Chartrand
PDQ 27	Dominique Wérotte
PDQ 28	Michel Simard
Tandem	Daniel Martin
Table de concertation des CPE et services de garde d'Ahuntsic	Jean Goulet
Bureau de coordination de garde en milieu familial de B/C	Bernard Cormier
Table de concertation jeunesse B /C	Frédéric Gagnon
Table de concertation jeunesse Ahuntsic	Frédéric Plante
Maison des jeunes d'Ahuntsic Le Squatt	Linda Bourassa
CLIC	Mylène Lamoureux
Solidarité Ahuntsic	Azzedine Achour
ОМНМ	Hélène Bohémier
ROMEL	Dominique Langevin
Comité logement Ahuntsic-Cartierville	Marie-Michèle Bleau
Groupe de ressources techniques (GRT), Bâtir son quartier	Antoine Pomerleau

Mars 2007

2. PRÉSENTATION DE LA SITUATION ACTUELLE : PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE

La population de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville était de 125 145 habitants lors du recensement de 2001. La population est composée de 58 820 hommes et 66 340 femmes. L'arrondissement est le cinquième le plus populeux de Montréal. Le territoire de l'arrondissement s'étend sur une superficie de 22,9 kilomètres carrés, sur lequel on retrouve en moyenne 5460 habitants par kilomètre carré.

Les 0 à 14 ans comptent pour 14,9% de la population. Toutefois, c'est dans les tranches situées entre 25 et 44 ans que l'on retrouve la plus importante concentration de population, soit 30,6%.

La majorité de la population de 15 ans et plus se déclare célibataire, en proportion équivalente à 41%. Près de 39% est mariée, alors qu'une personne sur 10 a déjà été mariée mais est maintenant divorcée. 7% des personnes sont seules à la suite du décès de leur conjoint.

On retrouve 32 005 familles dont 80% sont des familles avec conjoints et 20% des familles monoparentales. La taille moyenne des familles est de 2,9 personnes, avec en moyenne 1,1 enfant par famille. Le nombre moyen d'enfants par famille a légèrement augmenté au cours des 10 dernières années.

Selon la langue maternelle, on observe que le français se démarque avec 73% de la population qui dit l'utiliser dans son quotidien. Plus de 7% des gens font plutôt usage de l'anglais, alors que 20% utilisent d'autres langues, l'arabe étant la langue la plus populaire parmi celles-ci. La majorité, 55%, a une connaissance des deux langues officielles, soit le français et l'anglais. Par contre, un total de 4% de la population ne connaît ni le français ni l'anglais.

La population est composée à 90% de citoyens canadiens, l'autre portion, soit 10%, ayant déclaré une autre citoyenneté. Un résident sur trois est immigrant. Les pays d'origine de ces immigrants sont principalement l'Italie, le Liban et Haïti. 9105 nouveaux immigrants sont arrivés entre 1996 et 2001, provenant principalement d'Algérie et d'Haïti. Ces nouveaux arrivants représentent 23% de la population immigrante et un peu plus de 7% de la population totale de l'arrondissement.

Les études universitaires sont le plus haut niveau de scolarité atteint par 31% de la population âgée de 20 ans et plus. Un total de 15% de la population n'a pas atteint la 9^e année de scolarité, alors que près de 25% a suivi un programme d'études secondaires. 23% affirme avoir obtenu un niveau postsecondaire dans le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration des affaires. Toutefois, 30% de la population de 15 à 24 ans ne fréquente pas l'école alors que 62% de ce groupe de jeunes est à l'école à plein temps.

On dénombre 56 510 logements en 2001, dont la majorité sont soit des appartements immeubles de moins de cinq étages (68%) ou de cinq étages ou plus (11%). Plus de 36% de la population est propriétaire. Près de 7% des logements nécessitent des réparations majeures selon leurs occupants. La plus importante phase de construction des logements s'est déroulée au cours de la période 1946-1960. Les logements occupés par un locataire affichent un loyer brut moyen de 532\$ tandis que la valeur moyenne d'un logement occupé par un propriétaire atteint 171 780\$. Le propriétaire type d'Ahuntsic-Cartierville consacre en moyenne 865\$ par mois à son logement.

Les personnes qui ont déménagé au cours de l'année précédant le recensement comptent pour 15% de la population. De ce groupe, 38% demeuraient auparavant dans une autre subdivision de recensement. Parmi ces migrants, 40% résidaient à l'extérieur du Canada. Le taux de mobilité est évidemment plus important au cours des cinq dernières années : ainsi, c'est 45% des résidants de l'arrondissement qui ont changé de logement entre 1996 et 2001.

Le revenu total moyen de la population de 15 ans et plus dans l'arrondissement est de 27 486\$ en 2000. Les hommes ont un revenu total de 32 281\$ qui est de 39% supérieur à celui des femmes, équivalent à 23 211\$. La famille type d'Ahuntsic-Cartierville peut compter sur un revenu moyen de 61 351\$. La population dans les ménages privés qui vit sous le seuil de faibles revenus compte pour 28,4% de l'ensemble de la population de l'arrondissement.

Le taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus atteint 60,9% en 2001. Le taux de chômage du même groupe atteint 9,6%. Les jeunes de 15 à 24 ans sont les plus affectés par le chômage puisque 13,7% de ceux-ci sont à la recherche d'emploi. Les femmes s'en tirent mieux que les hommes avec un taux de chômage de 8,4% comparativement à 10,6% pour la population masculine.

54% de la population active de l'arrondissement conduit une automobile pour se rendre au travail alors que 4% fait usage de l'automobile, mais en tant que passager. Près de 35% des travailleurs utilisent le transport en commun et 6% se rendent au travail à pied. Les personnes qui vont travailler à bicyclette comptent pour 1% de la population active.

Source des données : site Internet de la Ville de Montréal, www.ville.montreal.gc.ca/montrealenstatistiques

Voir Annexe 1 pour les tableaux sur les caractéristiques des familles.

3.1 L'HABITATION

L'accessibilité à la propriété est le premier élément qui est pris en compte par un jeune ménage quand vient le temps de choisir ou acquérir une propriété pour y élever des enfants. La qualité et la salubrité des logements sont un facteur majeur de santé et de qualité de vie pour les familles.

3.1.1 Vision et valeurs de l'arrondissement

Offrir aux familles des logements convenables et abordables pour leur permettre de jouir d'une meilleure qualité de vie.

3.1.2 Constats

- Diversité de logements;
- Contraste entre les zones de richesse et de pauvreté;
- Territoire offrant un minimum de terrain à développer;
- Parc immobilier dont le tiers demande des réparations;
- Nombreux parcs et des aires de jeux pour la vie familiale.

3.1.3 Pistes de questionnement

L'arrondissement:

- Est-il en mesure d'amener les promoteurs à construire des habitations à loyer modique (HLM) avec un nombre suffisant de chambres via ses instances et sa réglementation?
- Doit-il créer un réseau d'information privilégié pour les familles à la recherche de résidence?
- Est-il détenteur de toutes les ficelles afin de régler la problématique des immeubles de Place L'Acadie/Henri-Bourassa?
- Doit-il influencer les promoteurs afin de combler les besoins des familles (familles à faible revenu, monoparentales, avec plusieurs enfants)?

3.1.4 Éléments forts en présence

- Émission de permis pour construction et rénovations;
- Inspection des propriétés et des bâtiments afin de s'assurer de la conformité aux règlements;
- Existence du comité consultatif en urbanisme (CCU);
- Conseils pour la construction ou la rénovation de bâtiments.

3.1.5 Éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir

- Adaptation des règlements de zonage pour favoriser la qualité de vie des familles;
- Maintien de la qualité et du caractère de l'habitat en dirigeant les promoteurs vers les programmes existants;
- Promotion des atouts de l'arrondissement dans les medias et autres moyens de communication;
- Soutien aux habitations municipales telles que HLM et logis sociaux.

3.1.6 Recommandations d'actions 2008-2010

- Orienter les actions du comité consultatif en urbanisme auprès des promoteurs immobiliers afin d'accroître les opportunités pour les familles;
- Poursuivre les démarches en vue d'améliorer les conditions de logements des familles de Place L'Acadie/Henri-Bourassa.

3.1.7 Partenariats de l'arrondissement

- Promoteurs et financiers;
- Comité de citoyens de Places en mouvement formé par le Conseil local des intervenants communautaires (CLIC);
- Résidants.

3.2 LA SÉCURITÉ

La sécurité est le deuxième élément qui affecte la décision d'élever une famille à Montréal. La sécurité dont il est question concerne plusieurs aspects dont, entre autres, la sécurité des biens et des personnes, les actes d'incivilité et de délinquance.

3.2.1 Vision et valeurs de l'arrondissement

Promouvoir la sécurité et le sentiment de sécurité via la Table en sécurité urbaine qui rassemble les principaux acteurs responsables de la protection contre les incendies, de la circulation routière et de la sécurité urbaine.

3.2.2 Constats

- Sécurité dans les parcs assumée par la patrouille à vélo, à pied et par les cadets policiers; présence récurrente dans les endroits cibles;
- Sondage ponctuel sur le sentiment de sécurité par les PDQ;
- Visibilité policière assurée par l'occupation du territoire urbain autant dans les parcs, les quartiers résidentiels que commerciaux;
- Corridors scolaires;
- Programme Tandem.

3.2.3 Pistes de questionnement

L'arrondissement :

- Aurait-il intérêt à faire connaître les mesures d'urgence aux citoyens par le biais de séances d'information et d'activités régulières?
- Devrait-il demander aux Services de prévention des incendies de Montréal (SPIM) de promouvoir l'utilisation des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone et leur vérification?
- A-t-il un nombre suffisant de corridors scolaires?
- Veille-t-il au bon éclairage des parcs pour encourager les activités familiales?

3.2.4 Éléments forts en présence

- Partenariat avec le milieu pour augmenter le sentiment de sécurité des familles, au moyen des programmes et plans d'intervention lors de kiosques et ateliers réalisés en partenariat avec les milieux scolaires et communautaires;
- Publicité hebdomadaire sur différentes thématiques dans les journaux locaux et sur le site Web sous forme de statistiques, articles et conseils de base en sécurité (routière, incendie, publique) en plus du bilan annuel présenté par les trois PDQ à l'assemblée du conseil d'arrondissement;
- Promotion de la sécurité à bicyclette via le programme annuel de Sécurité sur roues et Géni-velo auprès des jeunes de niveau primaire; burinage des velos par Tandem avec le Club Optimiste;

Programmes préventifs des PDQ 10, 27 et 28 :

- Maintien de la sécurité des étudiants près des écoles et rencontres à tous les niveaux scolaires sur différents sujets; patrouille des endroits plus sensibles près des écoles;
- Prévention sur le taxage, la consommation de drogue et d'alcool dans les écoles, entre autres, auprès des étudiants de secondaire V et de niveau collégial avec le programme créé par un agent de l'arrondissement;
- Information aux familles sur les services en matière de prévention des abus envers les enfants via les CLSC et ateliers sur la pédophilie au PDQ 27 pour les résidants d'Ahuntsic;
- Partenariat avec la Maison des jeunes d'Ahuntsic pour favoriser les organismes venant directement en aide aux enfants ou aux victimes de violence;
- Conférences pour les jeunes et les parents sur l'adhésion aux gangs;
- Conférences pour les personnes âgées;
- Activités opérationnelles en matière d'incivilités, visites sécuritaires des commerces;

- Consolidation des principales activités de «surveillance de quartiers», ex. projet «Cocons» de Tandem;
- Plan d'action de TANDEM, réf. à la :

Sécurité des biens :

-Domicile Cocons

Visites sécuritaires

Burinage des objets de valeur

-Autos Billets de courtoisie -Vélos Burinage des vélos

Sécurité de la personne :

Prévention des fraudes Déménagement en sécurité Des vacances en sécurité Guide du citoyen ressource Communiqués dans les journaux

Bulletins des partenaires

Site Web

<u>Sécurité des enfants</u> Dr DuBouquin

Diaporama sur la sécurité sur Internet

<u>Sécurité des femmes</u> Comité Femmes

Diaporama Se déplacer en ville lci vous êtes entre bonnes mains

Entre deux arrêts

Prendre le métro et l'autobus en sécurité

Marches exploratoires

Sécurité des personnes âgées Table de concertation des Aînés

Vidéo Madeleine (violence aux aînées) Sécurité piétonnière (feux de circulation)

Sécurité urbaine Table de sécurité urbaine

Comité aviseur des partenaires du

SPVM

Rencontres statutaires des PDQ Diaporama sur la sécurité urbaine

3.2.5 Éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir

- Sécurité publique;
- Assistance aux familles victimes de sinistres;
- Résolution d'appui aux efforts de la Ville de Montréal pour l'atteinte de ses objectifs en matière de sécurité routière (CA07 090089);
- Maintien de la propreté des lieux publics pour augmenter le sentiment de sécurité.

3.2.6 Recommandations d'actions 2008-2010

- Mettre en place une Table de concertation en sécurité urbaine;
- Déposer un plan d'action en sécurité urbaine;
- Maintenir les patrouilleurs à vélo pendant la saison estivale.

3.2.7 Partenariats de l'arrondissement

- Tandem;
- Solidarité Ahuntsic;
- CLIC Bordeaux-Cartierville:
- CSSS de Bordeaux-Cartierville et St-Laurent
- CSSS Ahuntsic et Montréal-Nord
- PDQ 10, 27 et 28
- Parents-Secours.

3.3. CIRCULATION, TRANSPORT

Ce thème traite des questions du déplacement des personnes et des biens dans le respect, entre autres, des orientations du plan de transport, de la stratégie de développement durable et du plan d'urbanisme.

3.3.1 Vision et valeurs de l'arrondissement

Améliorer les déplacements dans l'arrondissement dans le but de les rendre plus sécuritaires, accessibles et fonctionnels.

3.3.2 Constats

- Pistes cyclables dont celle qui longe la rivière (Rivière-des-Prairies) sur une longueur de 14 km.;
- Débordement de la circulation artérielle sur le réseau local;
- Réseau routier favorable à l'automobile au détriment des autres modes de transport actifs;

- Circulation sécuritaire sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement assurée par l'application rigoureuse du code de la sécurité routière, par des opérations vitesse (laser) et des opérations «piétons»;
- Circuit de transport en commun inadéquat dans certains secteurs.

3.3.3 Pistes de questionnement

L'arrondissement:

- Doit-il poursuivre le développement des pistes cyclables sécuritaires et de l'aménagement pour les velos?
- Doit-il instaurer un plan de circulation pour les déplacements multi-modes?
- Doit-il accentuer le contrôle des limites de vitesse?
- Doit-il faire des représentations auprès de la Société de transport de Montréal (STM) pour améliorer le service de transport en commun vers les lieux d'activités et de services du territoire?
- A-t-il en nombre suffisant des sentiers pédestres pour développer de saines habitudes de vie?
- Dispose-t-il suffisamment d'accès universel pour accommoder les personnes handicapées?
- Favorise-t-il l'implantation de projets de trains de banlieue?

3.3.4 Éléments forts en présence

- Pistes cyclables le long de la rivière et sur la rue Christophe-Colomb;
- Études techniques permettant une meilleure gestion du stationnement et de la circulation, des permis d'occupation du domaine public, de la signalisation et de l'éclairage);
- 3 stations de metro (Sauvé, Crémazie et Henri-Bourassa);
- Terminus d'autobus reliant Montréal et Laval;
- Vignettes de stationnement en conformité avec la réglementation en vigueur.

3.3.5 Éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir

- Élaboration d'un plan de circulation complet;
- Plan d'action pour l'aménagement d'infrastructures de transport multimodes au cours des prochaines années;
- Démarches en vue d'harmoniser le plan de transport de Montréal à celui de l'arrondissement;
- Mise en valeur des projets de trains de banlieue (train de l'est et train de Blainville) et du métro de Laval.

3.3.6 Recommandations d'actions 2008-2010

- Réaliser le plan de circulation de l'arrondissement;
- Démarrer le projet de réfection des rues locales ("rue idéale");
- Agir sur la réduction des débordements de la circulation artérielle sur le réseau local en adaptant la réglementation sur la circulation;
- Compléter le lien cyclable Beauséjour.

3.3.7 Partenariats de l'arrondissement

- Les transporteurs tels que la Société de transport de Montréal (STM),
 l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et la Société de transport de Laval (STL);
- Service d'infrastructures Transport et Environnement de la Ville de Montréal;
- Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);
- Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle de la Ville de Montréal.

3.4 MILIEU DE VIE

La qualité d'un milieu de vie fait aussi toute la différence dans la décision de demeurer ou de s'établir dans une ville.

3.4.1 Vision et valeurs de l'arrondissement

Améliorer la qualité de vie des personnes en tenant compte des acteurs du milieu et des espaces verts et bleus qui caractérisent l'arrondissement.

3.4.2 Constats

- Dégradation de la foresterie urbaine;
- Dégradation des équipements municipaux;
- Dégradation des infrastructures municipales (chaussées, trottoirs, aqueduc, égouts);
- Faible taux de mise en valeur du recyclage des matières de toute nature;
- Modes de communication diversifiés pour informer les familles des services, activités et ressources disponibles et pour les rendre plus accessibles (BAM, Bulletins d'arrondissement, Guide du citoyen, Répertoire des loisirs, etc.);
- Soutien prioritaire aux programmes qui s'adressent à la clientèle jeunesse (6 à 12 ans et 13 à 17 ans);
- Étude du programme jeunesse (13 à 17 ans) en vue de son actualisation;
- Organismes intervenant auprès de la clientèle jeunesse et Tables de concertation jeunesse dynamiques, impliqués et novateurs;

- Manque de ressources financières, humaines, immobilières et matérielles;
- Interventions massives des bibliothèques auprès des clientèles préscolaires et primaires (0 à 12 ans).

3.4.3 Pistes de questionnement

L'arrondissement:

- Favorise-t-il l'aménagement de sentiers pédestres pour développer de saines habitudes de vie?
- Pourrait-il expérimenter des concepts de pratiques horticoles pour les familles?
- Peut-il ajouter des places de stationnement pour les femmes enceintes et pour les familles?
- A-t-il prévu une aire d'attente adaptée aux enfants et des tables à langer dans les installations accessibles au public sur son territoire?
- Est-il en mesure de remplacer et d'adapter la foresterie urbaine?
- Est-il prêt à négocier des modalités administratives flexibles (heures d'ouverture, «samedis permis»)?
- A-t-il un plan en matière d'accessibilité universelle?
- Devrait-il instaurer des moyens pour accueillir et intégrer les nouvelles familles?
- Soutient-il suffisamment les organismes pouvant aider les familles?
- Inclut-il, dans le programme jeunesse actuel, suffisamment l'ensemble des interventions réalisées par les organismes et institutions sur le territoire pour cette clientèle?
- Dessert-il toutes les clientèles « jeunes » et répond-il aux besoins de celles-ci?

3.4.4 Éléments forts en présence

- 70 parcs; aménagement paysager; 2 pistes cyclables;
- Activités reliées à la propreté : 5 Éco-quartiers et l'Éco-centre L'Acadie;
- Voirie (enlèvement des ordures, collecte de matériaux encombrants, entretien des entrées d'eau potable et des égouts des propriétés);
- La rivière (Rivière-des-Prairies) et ses berges;
- Carte Accès Montréal (très pratique pour les sorties en famille et les rabais);
- Modes de communication diversifiés (Guide du citoyen, Bulletins d'arrondissement, Répertoire des loisirs, dépliants sur les parcs, les équipements scientifiques et les camps de jour);
- Salle de conférence et babillard à la disposition des organismes communautaires:
- Le programme jeunesse et son concept «par et pour» les jeunes de 13 à 17 ans offert en partenariat avec les organismes suivants :

- Maison des jeunes Bordeaux-Cartierville
- Maison des jeunes d'Ahuntsic (SQUATT)
- Les loisirs Saints-Martyrs-Canadiens
- Centre des jeunes Saint-Sulpice;
- De nombreux projets et événements réalisés par des partenaires :
- «Un milieu ouvert sur ses écoles», incluant une recherche multidisciplinaire sur les retombées du projet (Table de concertation jeunesse Bordeaux-Cartierville et CSSS)
- «École et milieu en santé» (Table de concertation jeunesse Ahuntsic et CSSS)
- «Jeux de la rue», «L'Accès-soir» et les travailleurs de rues (RAP jeunesse)
- Animation dans les parcs par les Maisons de jeunes de Bordeaux-Cartierville et de Ahuntsic (le SQUATT).

3.4.5 Éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir

- Entretien des infrastructures (chaussées, trottoirs, aqueduc, égouts);
- Révision des modes de gestion des ordures;
- Accessibilité aux bâtiments municipaux en identifiant les places de stationnement pour les femmes enceintes et les familles;
- Heures d'ouverture;
- Accueil et intégration des nouvelles familles;
- Réalisation d'une étude visant l'actualisation du programme jeunesse (13 à 17 ans) et le soutien octroyé par l'arrondissement;
- Réévaluation du rôle et du soutien de l'arrondissement auprès des intervenants jeunesse du territoire;
- Relève au niveau de l'employabilité.

3.4.6 Recommandations d'action 2008-2010

- Remettre graduellement en état les parcs et les installations;
- Améliorer les procédures de gestion et d'opération pour les opérations de nettoyage des rues et de déneigement;
- Remplacer graduellement la foresterie urbaine:
- Installer une boîte de suggestions «famille» au BAM et au bureau d'arrondissement;
- Installer un coin «famille» au BAM:
- Bonifier les heures d'ouverture du BAM et du Bureau de permis;
- Réaliser une étude visant l'actualisation du programme jeunesse (13 à 17 ans) et des critères d'attribution des contributions financières octroyées aux organismes partenaires;
- Réévaluer et positionner le rôle et le soutien de l'arrondissement auprès des intervenants jeunesse du territoire;

- Soutenir les fêtes de quartier (fournir des barrières, des tables, des ballons, etc.);
- Développer le service d'aide aux devoirs (utiliser, par exemple, des personnes âgées afin de créer un contact positif et aidant);
- Rendre les édifices municipaux plus accessibles aux familles (accès pour les poussettes, mini aires de jeux, tables à langer, places de stationnement pour les familles, etc.);
- Dresser un inventaire des activités sur le site internet de l'arrondissement;
- Développer des moyens de communication pour rejoindre les nouvelles familles de l'arrondissement.

3.4.7 Partenariats

- Service d'infrastructures Transport et Environnement de la Ville de Montréal
- Les compagnies d'utilité publique (Bell, Hydro-Québec, Commission des services électriques de Montréal, etc.)
- Les éco-quartiers
- L'éco-centre
- Medias
- Syndicats
- Organismes partenaires du programme jeunesse actuel
- Intervenants jeunesse du territoire (voir « Bottin des ressources de l'arrondissement », Annexe 2).

3.5 LOISIRS, SPORTS, CULTURE

L'offre en loisirs, sports et culture est généralement une réalité qui gagne à être mise en valeur.

3.5.1 Vision et valeurs de l'arrondissement

Offrir à la population des programmes, activités et événements à caractère culturel, sportif, communautaire et scientifique, en vue d'améliorer la qualité de vie de la population de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

3.5.2 Constats

- Services en culture, sport et loisir très utilisés*;
- Taux de satisfaction global face à l'offre de services élevé*;
- Services (activités, installations, équipements) insuffisants selon 20% des citoyens*;
- Manque de ressources financières, humaines, immobilières et matérielles;
- Carence et désuétude importante des installations et équipements;

- Accessibilité pour l'ensemble des citoyens, incluant les familles, de l'éventail de services;
- Service des bibliothèques parmi les plus démunis de Montréal, dû aux heures d'ouverture insuffisantes, réf. au nombre de prêts et d'inscriptions (source : Diagnostic des bibliothèques municipales de l'Île de Montréal).

3.5.3 Pistes de questionnement

L'arrondissement:

- Complètera-t-il son réseau d'installations en vue d'assurer le développement de nouvelles immobilisations et une meilleure desserte?
- Poursuivra-t-il à brève échéance la mise aux normes des installations et des équipements?
- Établira-t-il une priorité « accessibilité famille » pour les nouveaux aménagements?
- Favorisera-t-il le développement de l'offre de services de la pratique libre et, également, de la pratique encadrée pour les familles selon leur choix?
- Bonifiera-t-il une offre de services accessible aux familles?
- Suscitera-t-il davantage la participation des communautés culturelles?
- Doit-il interpeller le service central responsables des ententes avec les concessionnaires de services alimentaires dans les équipements municipaux (ex. arénas, piscines, bureau d'arrondissement, centres de loisirs) afin d'offrir une saine alimentation?

3.5.4 Éléments forts en présence

Offre de services dans les installations et équipements

- Trois arénas et plusieurs patinoires extérieures (11 pour sports d'équipe et 10 pour patinage libre)
- Deux piscines intérieures et deux piscines extérieures
- Complexe sportif Claude-Robillard
- Huit pataugeoires et six jeux d'eau
- Centres de loisirs
- Trois bibliothèques
- Bibliobus
- Maison de la culture
- Centre de bocce intérieur
- P;lus de 70 espaces verts
- Chalets de parcs
- Neuf jardins communautaires

^{*} Source : sondage réalisé en 2003 par la firme de recherches et sondages SOM, sur la satisfaction de la population de l'arrondissement à l'égard des services en culture, sports et loisirs.

- Cinq terrains de tennis
- Terrains de soccer, balle, volley-ball, basket-ball, bocce, pétanque
- Skate-park
- Deux pistes cyclables
- 4.7 km de piste de ski de fond
- Quatre sites de toboggan
- Aires de jeux pour enfants
- Deux aires d'exercices pour chiens

Offre de services en terme d'événements

- Fêtons Ahuntsic-Cartierville
- Festival sportif
- Jeux de Montréal
- Festivités culturelles
- Fêtes des jardins
- Programmation culturelle estivale
- Événements publics (environ 130)

Offre de services des nombreux intervenants de l'arrondissement

• Une panoplie de services, activités et événements offerts à toutes les clientèles, incluant les familles de l'arrondissement

3.5.5 Éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir

- Réseau d'installations:
- Mise aux normes des installations et des équipements;
- Développement de l'offre de services pour les familles en partenariat avec les organismes du milieu;
- Promotion de l'offre de services auprès des familles, y compris celles des communautés culturelles;
- Adaptation de la tarification.

3.5.6 Recommandations d'actions 2008-2010

- Poursuivre le développement de nouvelles installations;
- Poursuivre la mise aux normes des installations et des équipements;
- Favoriser le développement de l'offre de services de la pratique libre pour les familles en partenariat avec les organismes du milieu;
- Favoriser le développement de l'offre de services de la pratique encadrée pour les familles en partenariat avec les organismes du milieu;
- Bonifier la promotion de l'offre de services accessibles aux familles;
- Favoriser l'accessibilité des familles en adaptant la tarification;

- Encourager le développement de menus plus santé dans les installations et événements de l'arrondissement;
- Développer davantage l'activité de l'heure de conte dans les bibliothèques (en offrir, par exemple, durant le jour pour les mères au foyer);
- Offrir davantage d'animation dans les bibliothèques (films, heure du conte, concours de lecture, etc.).

3.5.7 Partenariats de l'arrondissement

- Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle de la Ville de Montréal
- Gouvernements du Québec et du Canada
- Nombreux OBNL de l'arrondissement (Voir «Bottin des ressources de l'arrondissement», annexe 2)
- Programme «Québec en forme»
- Milieu institutionnel (ex : établissements scolaires, CSSS, etc.)
- Fondations et entreprises privées.

3.6 PARTENAIRES

L'arrondissement doit son existence, ses symboles, ses pratiques et son patrimoine aux personnes qui ont créé cette communauté. C'est l'ensemble des gestes posés par les uns et les autres qui détermine son caractère et ses attraits.

3.6.1 Vision et valeurs de l'arrondissement

Bonifier le développement social et communautaire en s'appuyant sur des modes d'intervention basés sur le partenariat, la concertation ou la consultation, afin de répondre aux besoins des citoyens de l'arrondissement.

3.6.2 Constats

- Tradition de partenariat avec les organismes à but non lucratif afin de réaliser une offre de services répondant aux besoins des citoyens de l'arrondissement;
- Reconnaissance et respect du savoir-faire des citoyens et des organismes engagés et soutien au bénévolat;
- Diverses formes de collaboration avec les nombreux intervenants du territoire, que ce soit sous forme de partenariat, de concertation ou de consultation;
- Manque de ressources financières, humaines, immobilières et matérielles.

3.6.3 Pistes de questionnement

L'arrondissement :

- Développera-t-il avec les intervenants du milieu une planification concertée?
- Favorisera-t-il les comités et les projets qui sont nés de la concertation du milieu dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action Familles?

3.6.4 Éléments forts en présence

- Plus de 25 ententes formelles (conventions de partenariat) entre des organismes à but non lucratif et l'arrondissement;
- De très nombreuses ententes de partenariat avec des organismes à but non lucratif;
- Plusieurs tables de concertation : clubs de vacances, développement sportif, développement social, jeunesse, etc.;
- Un très grand nombre de collaborations : les PDQ, le milieu institutionnel (milieu scolaire, CSSS, ...) et autres intervenants;
- Le dynamisme et l'implication des 2 tables de concertation jeunesse de l'arrondissement :
 - Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (CLIC)
 - Solidarité Ahuntsic.

3.6.5 Éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir

 Soutien aux comités et aux projets qui sont nés de la concertation du milieu dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action Familles.

3.6.6 Recommandations d'actions 2008-2010

- Développer avec les intervenants du milieu une planification concertée;
- Soutenir les comités et les projets qui sont nés de la concertation du milieu dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action Familles;
- Organiser d'autres rencontres entre la Ville, les organismes et les familles.

3.6.7 Partenariats de l'arrondissement

Nombreux intervenants et institutions de l'arrondissement.

Réf. Bottin des ressources, Annexe 2.

ANNEXE 1

Dans les tableaux ci-dessous, on note :

- Une légère diminution des naissances entre 95-97 et 98-00 dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville:
- 63% de parents sont âgés entre 25 et 34 ans;
- Près des ¾ des mères ont 12 ans et plus de scolarité;
- Que les ¾ des nouveau-nés de Bordeaux-Cartierville ont un parent né à l'extérieur du Canada et 30% ont une mère qui ne parle ni français ni anglais;
- Que les revenus des familles dont le chef est une femme sont nettement inférieurs aux familles biparentales ou avec un chef masculin, toutefois ils sont plus élevés qu'à Montréal;
- Que les familles monoparentales à faible revenu sont plus nombreuses à avoir au moins un enfant de 18 ans et moins;
- Que les dépenses moyennes reliées au logement sont légèrement moins élevées qu'à Montréal.

État matrimonial	État matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus d'Ahuntsic-Cartierville, 2001							
	Qua	rtier	Quar	tier	Arrondis	sement	Montréal	
	Borde	eaux-	Ahun	tsic	d'Ahuı	ntsic-		
	Cartie	erville			Cartie	rville		
Célibataires	16 540	37 %	28 295	43 %	43 660	41 %	43 %	
Mariés	20 540	46 %	22 565	35 %	41 030	39 %	38 %	
Séparés et	4 425	10 %	9 025	14 %	13 270	12 %	12 %	
divorcés								
Veufs	3 355	7 %	5 385	8 %	8 525	8 %	7 %	
Pop. totale de	44 865	100 %	65 245	100 %	106 460	100 %	100 %	
15 ans et +								
Union libre	2 790	6 %	8 940	14 %	11 620	11 %	12 %	
Ne vivant pas	42 070	94 %	56 315	86 %	94 845	89 %	88 %	
en union libre								

Caractéristiques	Caractéristiques des familles, 2001								
Répartition	2001	2001 %	1996	1991					
Nombres de familles	32005	100,0	31 390	32130					
Nombre moyen de personnes par famille	2,9	-	2,9	2,9					
Familles avec conjoints	25650	80,1	25335	26750					
Familles monoparentales	6360	19,9	6050	5380					
Parents de sexe féminin	5170	81,4	5110	4535					
Parents de sexe masculin	1185	18,6	945	840					
Nombre moyen d'enfants par famille	1,1	-	1,1	1,0					

	Proportion des familles monoparentales d'Ahuntsic-Cartierville, selon le sexe du parent et le nombre d'enfants, 2001							
		Boro	artier deaux- ierville		artier untsic	d'Ahu	ssement Intsic- erville	Montréal
	1 enfant	1 240	49 %	2 105	52 %	3 260	51 %	53 %
Ę	2 enfants	555	22 %	915	23 %	1 415	22 %	23 %
Sexe	3 enfants ou plus	265	11 %	260	6 %	525	8 %	9 %
Sexe féminin	Total	2 040	81 %	3 270	82 %	5 165	81 %	84 %
	1 enfant	315	13 %	515	13 %	810	13 %	11 %
<u> </u>	2 enfants	110	4 %	210	5 %	320	5 %	4 %
Sexe nasculin	3 enfants ou plus	10	0,4 %	20	0,5 %	30	0 %	1 %
Sexe	Total	455	18 %	750	19 %	1 180	19 %	16 %
Total fa	milles	2 510	100 %	4 010	100 %	6 350	100 %	100 %
monopa	arentales							

Nombre annuel moyen de naissances dans Ahuntsic-Cartierville, 1995-1997 et 1998-2000						
	Bordeaux- Ahuntsic Montréal Cartierville					
1995-1997	718	890	22 312			
1998-2000	663	799	20 260			

Proportion annuelle moyenne des nouveau-nés d'Ahuntsic et Bordeaux-Cartierville, selon l'âge de la mère, 1998-2000							
Bordeaux- Ahuntsic Montréal Cartierville							
13-17 ans	0,7 %	0,7 %	1,0 %				
18-19 ans	2,4 %	3,3 %	3,1 %				
20-24 ans	15,3 %	14,4 %	16,4 %				
25-34 ans	63,8 %	63,0 %	61,0 %				
35 ans et plus	17,8 %	18,7 %	18,5 %				

Proportion annuelle moyenne des nouveau-nés d'Ahuntsic et Bordeaux-Cartierville, selon le niveau de scolarité de la mère, 1998-2000							
	Bordeaux- Ahuntsic Montréal Cartierville						
Moins de 11 années	18 %	17 %	17 %				
11 années	8 %	9 %	12 %				
12 années et plus	73 %	75 %	72 %				

Proportion annuelle moyenne des nouveau-nés d'Ahuntsic et Bordeaux-Cartierville, selon la langue d'usage de la mère et le lieu de naissance des parents, 1998-2000						
	Bordeaux- Cartierville	Ahuntsic	Montréal			
Nouveau-nés dont la langue d'usage de la mère n'est ni le français, ni l'anglais	30 %	18 %	17 %			
Nouveau-nés dont la mère est née à l'extérieur du Canada	69 %	46 %	44 %			
Nouveau-nés dont au moins un des parents est né à l'extérieur du Canada	76 %	54 %	53 %			

Revenu des	s familles d'Ahuntsic-C Bordeaux-Cartierville		Ahuntsic		Arrondissement d'Ahuntsic- Cartierville		Montréal	
	Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian
Familles de recensement	62 964 \$	48 821\$	61 433 \$	52 348 \$	61 358 \$	50 660 \$	62 409 \$	54 007 \$
			Mor	noparentaux				
Chef masculin	51 050 \$	45 936 \$	57 442 \$	50 078 \$	55 033 \$	48 206 \$	47 184 \$	37 722 \$
Chef féminin	35 664 \$	29 334 \$	36 561 \$	33 457 \$	36 139 \$	31 870 \$	33 582 \$	27 712 \$

Proportion des familles de recensement à faible revenu d'Ahuntsic-Cartierville, avec au moins un enfant de 18 ans et moins, 2000								
	Bordeaux- Ahuntsic Montréal Cartierville							
Familles monoparentales	56 %	47 %	53 %					
Familles bi- parentales	30 %	21 %	23 %					
Total	36 %	29 %	32 %					

Dépenses moyennes reliées au logement dans Ahuntsic-Cartierville, 2001				
	Bordeaux-	Ahuntsic	Ahuntsic-	Montréal
	Cartierville		Cartierville	
Propriétaires	857 \$	847 \$	855 \$	906 \$
Locataires	529 \$	535 \$	533 \$	570\$

Source des données : Portrait de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, CDEC et al., janvier 2005